



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Le nombre de victimes de traite et d'exploitation détectées et suivies a fortement augmenté entre 2015 et 2021

La traite et l'exploitation des êtres humains ne sont guère visibles mais sont bien présentes en Suisse. Dans sa lutte contre ce phénomène, le Canton de Vaud s'est montré novateur et a mis en place une structure qui est unique en Suisse romande. Le bilan de travail de l'association ASTREE et de ses partenaires est ainsi très positif : depuis la création de ce dispositif il y a sept ans et aujourd'hui, 12 fois plus de victimes sont détectées, et le nombre d'entretiens de suivi est passé de 200 à plus de 2'000.

On les emmène en Suisse en leur promettant un travail bien rémunéré et un meilleur avenir. En réalité, ils et elles se retrouvent menacé.e.s, leur passeport confisqué et contraint.e.s à des activités illicites ou forcé.e.s de travailler dans la restauration, le milieu de la prostitution, la construction ou dans l'économie domestique. « Le Canton de Vaud affiche une forte volonté de lutter contre la traite et l'exploitation des êtres humains. Seul un travail actif rend ce phénomène visible et encourage les victimes à briser le silence », souligne Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). « Nous offrons un soutien très important, afin que ces personnes puissent commencer une nouvelle vie sans souffrance et les auteurs soient poursuivis en justice. »

En 2015, le DSAS a mis en place une structure spécialisée qui est unique en Suisse romande. Il s'agit de l'association ASTREE qui s'occupe à la fois de la détection des victimes, de leur hébergement et accompagnement (aide administrative, démarches juridiques, suivi santé physique et psychique, recherche de logement, insertion socio-professionnelle) ainsi que de la formation des acteurs qui sont en contact avec des victimes potentielles et de la sensibilisation du grand public, des milieux concernés (prostitution, migrants) et des institutions au niveau cantonal et national. Cette institution peut s'appuyer sur un large réseau de partenaires et sur une table-ronde cantonale qui se réunit plusieurs fois par an et se compose de plusieurs institutions étatiques.

Le bilan de ce dispositif de lutte contre la traite et l'exploitation est très positif. Chaque année, 25 victimes sont détectées dans le canton de Vaud, alors qu'avant la création d'ASTREE, elles n'étaient que 2 à 3 par an. Grâce à cette meilleure détection, le nombre de victimes suivies a également augmenté : En 2021, l'association a mené 2'099 entretiens de suivi (en 2015 : 211) et accompagné 87 victimes (en 2015 : 18 personnes). De 2015 à 2021, 123 victimes ont été hébergées, dont 24 en 2021. « Le nombre de procédures pénales a également augmenté ; il est passé de 5 en 2015 à 46 en 2021. Le fait d'être en sécurité et d'avoir un soutien adapté à leur situation contribue à la décision des victimes de dénoncer les auteurs de la traite », expliquent les deux directrices d'ASTREE, Angela Oriti et Anne Ansermet. Un autre avantage de l'approche intégrée que l'institution applique est que pratiquement toutes les victimes trouvent un logement et sont financièrement indépendantes, une fois que leur suivi prend fin.

Les prochaines évolutions de ce dispositif sont, entre autres, le renforcement du soutien juridique des victimes et la diversification des types d'hébergement, en particulier pour répondre aux besoins des hommes et pour faciliter la réinsertion des victimes qui quittent le foyer d'ASTREE.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 janvier 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

Association ASTREE, Angela Oriti et Anne Ansermet, Directrices

TÉLÉCHARGEMENTS